



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E21656

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2025

ÉDITÉ LE 26/03/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VIENNE 478 204 670

Siret : 478 204 670 00036

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 81 08258

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 425485690002

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 425485690002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2023

Raison sociale : RIBEIRO ISOLATION

15 RUE DU 08 MAI 1945  
38440 CHATONNAY

Téléphone : 04 74 54 64 95

Portable : 06 71 76 52 12

Site Internet :

E-mail : alberto.r2@wanadoo.fr

Responsabilité légale :  
RIBEIRO ALBERTO GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 04 74 54 32 93

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	02/02/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE  
8, RUE ETIENNE FOREST  
B.P. 298  
38009 GRENOBLE CEDEX 01

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.